

SFDR PRODUCT DISCLOSURES

AXIOM EMERGING MARKETS CORPORATE BONDS

(a) Résumé

Stratégie ESG. L'objectif d'investissement du Fonds est de réaliser, sur un horizon d'investissement de 5 ans minimum, un rendement brut annuel (avant frais de gestion) supérieur de 500 points de base, pour chaque catégorie d'actions, à celui de son taux de référence (chacun un « Indice de référence »). Pour y parvenir, Axiom AI s'appuie principalement sur une sélection discrétionnaire d'obligations, sans chercher à répliquer le contenu d'un indice ou d'un indice de référence particulier et sans contrainte de notation de crédit.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif l'investissement durable. Le score ESG du Fonds doit être supérieur au score de l'univers. Au moins 75% des investissements du Fonds sont réalisés dans des entreprises pour lesquelles les caractéristiques environnementales et sociales sont prises en compte dans la sélection. L'analyse ESG couvre au moins 90% des investissements du Fonds dans le cas d'instruments de qualité "Investment Grade" et au moins 75% dans le cas d'instruments de qualité "High Yield"¹.

En outre, le Fonds suit les politiques d'exclusions thématiques et sectorielles, qui comprennent des politiques relatives aux armes controversées et conventionnelles, aux combustibles fossiles et aux sin stocks. Les exclusions de niveau 1 sont appliquées à ce Fonds. Les plus importantes pour le Fonds sont les exclusions liées aux violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales.

Suivi. Le suivi des caractéristiques environnementales et sociales du produit est assuré sous différentes formes. Le système pré et post-trade contrôle les violations de notre liste d'exclusion et des seuils ESG du fonds (performance ESG et couverture). Le gestionnaire de portefeuille dispose d'un outil interne pour simuler les changements de portefeuille sur ces contraintes ESG avant l'envoi de l'ordre de trading.

Données et qualité des données. Les scores ESG proviennent de notre fournisseur de données Sustainalytics. Les contrôles de cohérence sont effectués pour identifier les potentiels problèmes de données, ce qui comprend l'examen des valeurs aberrantes et des changements d'une année de déclaration à l'autre.

Engagement. Ce Fonds n'a pas de politique d'engagement spécifique, l'engagement avec les émetteurs de ce Fonds peut avoir lieu dans le cadre d'engagements à l'échelle de l'entreprise ou sur une base ad hoc à la suite d'exercices de surveillance.

Indice de référence. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné pour répondre aux caractéristiques environnementales et sociales du Fonds.

¹ Les émetteurs entrant dans la catégorie « Investment Grade » sont ceux dont la notation est supérieure ou égale à BBB- par Standard and Poor's, ou Baa3 par Moody's, ou BBB- par Fitch Ratings (la plus faible des notations sera retenue) ou estimée équivalente par Axiom Alternative Investments. Les émetteurs entrant dans la catégorie « High Yield » sont ceux dont la notation est strictement inférieure à BBB- par Standard and Poor's, ou Baa3 par Moody's, ou BBB- par Fitch Ratings (la plus faible des notations sera retenue) ou estimée équivalente par Axiom Alternative Investments.

(b) Pas de préjudice significatif pour l'objectif d'investissement durable

Ce produit financier promeut les caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif l'investissement durable.

Les Principales Incidences Négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité pris en compte par le Fonds se composent d'un ensemble d'indicateurs pertinents pour les émetteurs de notre univers d'investissement. Le produit financier prend en considération et suit les PAI suivants :

1. Émissions de gaz à effet de serre
2. Empreinte carbone
3. Intensité des émissions de gaz à effet de serre des entreprises investies
4. Exposition aux entreprises opérant dans le secteur des énergies fossiles
5. Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable
6. Intensité de la consommation d'énergie par les secteurs à fort impact climatique
7. Activités ayant un impact négatif sur les secteurs à fort impact climatique
8. Consommation d'eau
9. Ratio de déchets dangereux
10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des Lignes directrices de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
11. Absence de processus et de mécanismes de suivi de la conformité aux principes du Pacte mondial des Nations Unies et des Lignes directrices de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
12. Écart de rémunération entre les genres non ajusté
13. Diversité de genre au sein du Conseil d'administration

Les PAI relatifs à l'exposition aux armes controversées (mines antipersonnel, munitions à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques) ne sont pas suivis, car ils sont pris en compte dans la politique d'exclusion d'Axiom AI.

(c) Caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier

Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales par l'utilisation de scores ESG. Les scores ESG utilisent des centaines de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance pour mesurer la performance extra-financière de l'émetteur.

Les facteurs communs à tous les secteurs ainsi que les facteurs spécifiques des secteurs sont pris en compte selon une approche d'importance relative. Les émissions de carbone, l'utilisation des ressources, l'utilisation des terres et la biodiversité, ainsi que les effluents et les déchets sont des exemples des enjeux environnementaux évalués. Parmi les exemples de problèmes sociaux évalués figurent la confidentialité et la sécurité des données, la gouvernance des produits, le capital humain, la santé et la sécurité au travail et les pratiques de travail.

(d) Stratégie d'investissement

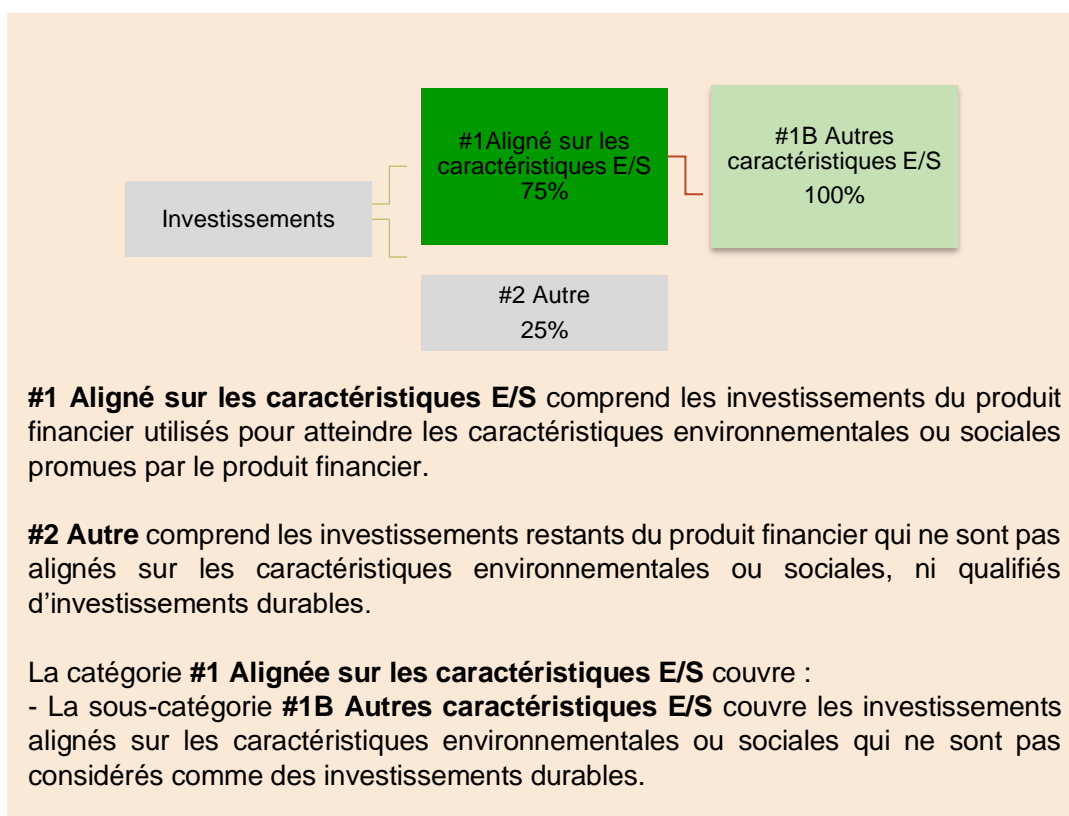
L'objectif d'investissement du Fonds est de réaliser, sur un horizon d'investissement de 5 ans minimum, un rendement brut annuel (avant frais de gestion) supérieur de 500 points de base, pour chaque catégorie d'actions, à celui de son taux de référence (chacun un « Indice de référence »). Pour y parvenir, Axiom AI s'appuie principalement sur une sélection discrétionnaire d'obligations, sans chercher à répliquer le contenu d'un indice ou d'un indice de référence particulier et sans contrainte de notation de crédit.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif l'investissement durable. Le score ESG du Fonds doit être supérieur au score de l'univers. Au moins 75% des investissements du Fonds sont réalisés dans des entreprises pour lesquelles les caractéristiques environnementales et sociales sont prises en compte dans la sélection. L'analyse ESG couvre au moins 90% des investissements du Fonds dans le cas d'instruments de qualité "Investment Grade" et au moins 75% dans le cas d'instruments de qualité "High Yield".

Les émetteurs entrant dans la catégorie « Investment Grade » sont ceux dont la notation est supérieure ou égale à BBB- par Standard and Poor's, ou Baa3 par Moody's, ou BBB- par Fitch Ratings (la plus faible des notations sera retenue) ou estimée équivalente par Axiom Alternative Investments. Les émetteurs entrant dans la catégorie « High Yield » sont ceux dont la notation est strictement inférieure à BBB- par Standard and Poor's, ou Baa3 par Moody's, ou BBB- par Fitch Ratings (la plus faible des notations sera retenue) ou estimée équivalente par Axiom Alternative Investments.

En plus des caractéristiques environnementales et sociales décrites ci-dessus, Axiom AI collecte différents points de données pour évaluer la gouvernance des entreprises investies. Trois types d'informations sont analysés : 1. Les exigences de capital Pilier 2 des banques ; 2. Le résultat du test de bonne gouvernance fourni par un prestataire de données ; 3. Les scores des sous-critères relatifs aux structures de gestion des entreprises, aux relations avec les employés, à la rémunération du personnel et à la conformité fiscale, issus des scores ESG des fournisseurs de données d'Axiom AI. Des seuils de performance minimaux sont définis pour chacun des trois types de données. Si une entreprise ne respecte aucun de ces seuils ou si aucune information n'est disponible, Axiom AI envoie un questionnaire. Les entreprises qui ne répondent pas au questionnaire ou dont les réponses sont jugées insatisfaisantes par le Comité ESG sont exclues des investissements du Fonds.

(e) Proportion des investissements



Au moins 75 % des investissements du Fonds (à l'exception des non single-name, trésorerie et équivalents de trésorerie) seront utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Fonds. Les 25 % restants seront investis dans des entreprises ou des instruments pour lesquels les notes ESG ne sont pas disponibles ou pour lesquels tous les indicateurs environnementaux et sociaux ne peuvent pas être évalués faute de données.

Les garanties minimales concernant les enjeux environnementaux et sociaux sont toutefois couvertes par l'application des politiques sectorielles et thématiques. Les politiques sectorielles et thématiques d'Axiom AI visent les entreprises du secteur de l'énergie houillère et minière, du pétrole et gaz non conventionnels, des violations du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, de l'égalité et de la diversité des sexes.

(f) Suivi des caractéristiques environnementales ou sociales

Le suivi des caractéristiques environnementales et sociales du produit est assuré sous différentes formes. Le système pré et post-trade contrôle les violations de notre liste d'exclusion et des seuils ESG du Fonds (performance ESG et couverture). Le gestionnaire de portefeuille dispose d'un outil interne pour simuler les changements de portefeuille sur ces contraintes ESG avant l'envoi de l'ordre de trading.

(g) Méthodologies

Le score ESG du Fonds est comparé au score ESG de l'univers, et il doit toujours être supérieur à celui de son univers. La méthodologie du score ESG peut être trouvée [ici](#).

(h) Sources et traitement des données

i. Sources de données

Les scores ESG proviennent de notre fournisseur de données Sustainalytics.

ii. Qualité et traitement des données

Des contrôles de cohérence sont effectués pour identifier les potentiels problèmes de données, ce qui comprend l'examen des valeurs aberrantes et des changements d'une année de déclaration à l'autre. Axiom AI s'abstient d'utiliser les moyennes sectorielles pour attribuer les points de données ESG manquants à un émetteur.

Le traitement des données diffère selon le type de données. Dans le cas des scores ESG, ceux-ci sont mis à jour mensuellement dans notre système informatique interne. Le processus est entièrement automatisé.

(i) Limites des méthodologies et des données

- **Données auto-déclarées** : Données divulguées directement par les institutions financières, qui ne sont généralement pas auditées, bien que cette pratique soit de plus en plus courante. Les données fournies sont la plupart du temps qualitatives. Même si des estimations quantitatives sont fournies, leur utilisation pour des comparaisons avec d'autres institutions financières est très limitée, soit parce que les méthodologies diffèrent, soit parce que la divulgation sur la portée et les hypothèses utilisées est médiocre. Ceci est particulièrement important pour les scores ESG et l'analyse qualitative de l'ACRS.

- **Allocation des données** : Les données ESG de la société mère sont attribuées à l'émetteur lorsque les scores ESG ne sont pas disponibles pour cet émetteur. L'impact de ce choix au niveau du fonds est généralement assez faible car les positions dans les filiales sans données sont plutôt rares.

(j) Due diligence

Comme mentionné aux points f. et h.), Axiom AI a mis en place des processus pour s'assurer que l'allocation d'actifs au niveau du Fonds et au niveau de l'émetteur est conforme aux exigences minimales du Fonds.

(k) Politiques d'engagement

Ce Fonds ne dispose pas de politique d'engagement spécifique, l'engagement avec les émetteurs de ce fonds peut avoir lieu dans le cadre d'engagements à l'échelle de l'entreprise ou sur une base ad hoc à la suite des exercices de suivi expliqués.

(l) Indice de référence désigné

Aucun indice de référence ESG n'a été désigné pour répondre aux caractéristiques environnementales et sociales du Fonds.